ATELIER DE VULGARISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS



DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS SIGMAP — E-GP.

Pierre TSHIYOMBO MBALA

Consultant – Expert en conception et mise en œuvre des système d'information





AGENDA

- 1. Etat des lieux du système d'information des marchés publics en RDC.
- 2. SIGMAP Définition Bénéfices
- 3. SIGMAP Périmètre fonctionnel.
- 4. SIGMAP Etat des lieux du déploiement.
- 5. E-GP Définition et Bénéfices.
- 6. E-GP Fonctionnalités/Modules.
- 7. E-GP Diagramme logique.
- 8. Roadmap de la mise en œuvre du e-GP.
- 9. Facteurs clés du succès dans la mise en œuvre d'e-GP en RDC.







ETAT DES LIEUX DU SYSTÈME D'INFORMATION DES MARCHÉS PUBLICS EN RDC

Constats généraux.

Le système d'information des marchés publics en République Démocratique du Congo est essentiellement manuel. Les outils informatiques acquis ou développés sont restreints et ne couvrent que des périmètres fonctionnels très réduits.

Cet état de fait est caractérisé par les faiblesses et dysfonctionnements ci-après:

- 1. La remontée des informations est faible à cause de l'inefficacité de l'approche méthodologique adoptée (recensement manuel à posteriori des autorités contractantes et des marchés) mais aussi des coûts élevés des opérations. Soulignons que le champ géographique de cette campagne de collecte de données est réduit à cause notamment de l'insuffisance des moyens financiers. Ceci affecte la pertinence, l'exhaustivité et la qualité des données traitées et donc des statistiques produits? in fine la régulation des marchés publics;
- 2. Le stockage et l'archivage des informations physiques ou numériques est déficient et non-conformes aux règles admises;
- 3. Le traitement des informations est inefficace et les données ne sont pas capitalisées pour améliorer la gouvernance et la régulation des marchés publics :
- 4. La communication des informations entre les acteurs de la chaine des marchés publics se déroule essentiellement sur support papier ce qui empêche la structuration et la capitalisation de ces données. On constate, qu'en effet, qu'il n'existe pas une culture de l'information et/ou du partage de cette dernière. Les acteurs de la chaine de marchés publics travaillent, pour la plupart du temps, en vase clos.







ETAT DES LIEUX DU SYSTÈME D'INFORMATION DES MARCHÉS PUBLICS EN RDC

Conclusions et recommandations:

- Le système d'information des marchés publics en République Démocratique du Congo est caractérisé par les faiblesses découlant d'une gestion essentiellement manuelle et une mauvaise circulation des informations.
- 2. Ainsi, pour moderniser et optimiser la gestion de la commande publique, il est indispensable d'automatiser et dématérialiser les processus de passation des marchés, de régulation et des contrôles à priori et à posteriori. Cela passe, premièrement, par le développement et la mise en production du système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP). Ensuite, par une dématérialisation intégrale de ces processus à travers un système d'E-procurement Gouvernemental (e-GP).







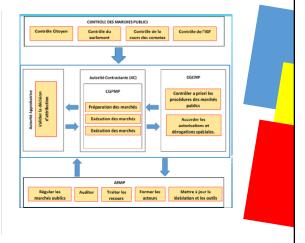
SIGMAP - DÉFINITION - BÉNÉFICES -FAIBLESSES

le Système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP) permet de centraliser, à travers une plateforme, toutes les informations relatives à la passation des marchés publics et d'en assurer la fluidité et le libre accès à tous les acteurs de la commande publique.

Le SIGMAP permet également de suivre et évaluer les performances du système des marchés publics et de gagner du temps dans la production des différents rapports.

Il permet à chaque acteurs de jouer pleinement son rôle dans la chaine de passation des marchés.

Le portail des marchés publics permet de mettre à la disposition du public toutes les informations pertinentes sur les procédure de passation et d'exécution des marchés publics.









SIGMAP - PÉRIMÈTRES FONCTIONNEL

Fonctionnalités du SIGMAP

- Préparation des marchés : - Elaborer Plan de
 - Passation des Marchés;

Préparation dossiers des marchés

- Elaboration DAO ; Elaboration dossier de Préqualification ;
- Elaboration AMI ; Elaboration TDR ;
- Régulation des marches : - Recours et contentieux :
 - Organisation mission d'audit ou enquêtes.

- Passation des marchés :
 - Consulter les fournisseurs (demande de cotation);
 - Appel d'offres ouvert ;
 - Appel d'offre à 2 étapes ;
 - Appel d'offre restreint ;
 - Gré à Gré ;
 - Prestation Intellectuelle;
 - Avenant Contrat ;
- Exécution des marchés : - Suivi technique des
 - Suivi financier des marchés.
- Tableau de Bord PPM et Statistiques:

Tableau de bord des marchés ; - Statistiques des marchés.

- Portail des Marchés Publics : - Création compte utilisateur et paramétrage des notifications des marchés ;
 - Rechercher PPM et marchés ; -Liste noire Gestion des dénonciations







SIGMAP – Etat des lieux du déploiement

Phase pilote:

- 1. Le déploiement du SIGMAP est dans une phase pilote ;
- 2. 20 CGPMP sont concernées;
- 3. Les équipements informatiques ont déjà déployés ;
- 4. 72 experts ont déjà été formés.

Prochaine étape :

- 1. Ajout des 20 CGPMP supplémentaires ;
- Intégrer les modifications enregistrées (Ex: Changement des seuils) :
- 3. Former et assurer l'accompagnement des utilisateurs.



E-GP - DÉFINITION ET BÉNÉFICES

C'est quoi l'e-Government Procurement (e-GP): Les marchés publics électroniques (e-GP) sont l'utilisation des technologies de l'information (en particulier Internet) par les gouvernements dans la mise en œuvre des processus d'achat. Il permet de mettre directement en relation les autorités contractantes les fournisseurs et/ou les entrepreneurs pour l'acquisition de travaux, biens et services requis par le secteur public.

Pour quel bénéfice : Le Gouvernement peut tirer trois principaux bénéfices, il s'agit de :



Améliore la gouvernance de la commande publique :

Grâce à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés, tous le cycle de la commande public peut être suivis par toute personne intéressée. En d'autres termes, les processus, les décisions et les résultats et les opérations de passation des marchés publics peuvent être consultées en ligne par les fournisseurs potentiels, le grand public et le gouvernement lui-même.

Cela favori la responsabilisation, augmente le niveau de confiance des acteurs (y compris les fournisseurs potentiels) et encourage la concurrence.



Améliore l'efficacité et l'efficience du système de la commande publique :

La mise en place d'un e-GP implique la standardisation, la rationalisation et l'intégration des processus et des données avec une incidence directe sur la réduction des délais de traitement et l'augmentation de la transparence des processus des marchés publics.



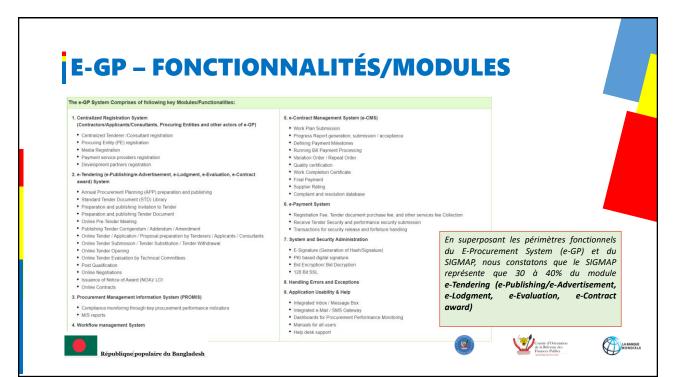
Améliore l'accès à la commande publique :

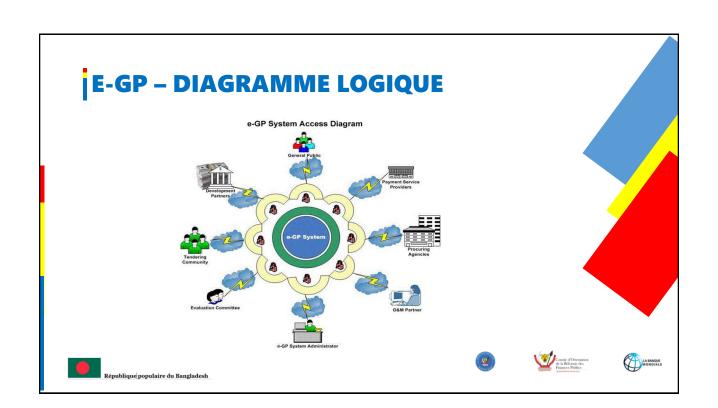
Une solution e-GP incite les opérateurs commerciaux à accéder à la commande publique en réduisant les barrières à l'entrée sur les marchés gouvernementaux. Cela encourage donc la productivité et la concurrence, augmente mécanismes antitrust, facilite le développement des PME et favorise économies locales et régionales.











ROADMAP DE LA MISE EN ŒUVRE DU E-

Actuellement le projet est à la phase de préparation, précisément à l'étape de l'évaluation de l'état de préparation du Pays. Un cabinet International est en phase de contractualisation.

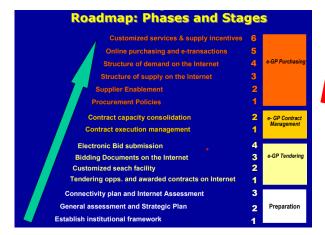
Durant cette mission, 9 composantes seront évaluées, il s'agira de :

COMPOSANTE 1: LEADERSHIP GOUVERNEMENTAL; COMPOSANTE 2: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES; COMPOSANTE 3: PLANIFICATION ET GESTION; COMPOSANTE 4: POLITIQUE;

COMPOSANTE 5 : LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION ; COMPOSANTE 6 : INFRASTRUCTURE ET SERVICES WEB ;

COMPOSANTE 7: NORMES;

COMPOSANTE 8 : INTÉGRATION DU SECTEUR PRIVÉ ; COMPOSANTE 9 : SYSTÈMES (initiatives actuelles en matière de systèmes d'approvisionnement électronique).









FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE D'E-GP EN RDC

- 1. Obtenir l'appui politique du gouvernement ;
- 2. Garantir un ancrage institutionnel avec la capacité technique et humaine pour la mise en œuvre et le suivi du projet ;
- 3. Assurer un pilotage efficace du projet (comité stratégique et technique);
- 4. Valider et mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation MAPS-II ;
- Assurer une meilleure coordination des actions avec tous les acteurs nationaux et les institutions financières internationales;
- 6. Mettre en place des infrastructures adéquates.







MERCI

pour votre attention